

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du vendredi 20 juin 2014

Présents :

ALVES PIRES Alcino
BELRHITI Catherine
BENSALAH Abdelkader
BOBILLIER Jean-Paul
BOULET Philippe
BOUZRAR Maryvonne
BUI Michel
BUI XUAN Yves

CHEREAU Franck
COUSINIE Thierry
DALLERAC Francis
DIDIER Francis
DUMONT Gamra
JULHE Jean-Louis
LAUFFENBURGER Patrick
LAURENCE Bernardina

MARMION Chantal
MARTINEZ Francisco
PACCOUD Roger
PERONNET Dominique
PONTABRI Pierrette
PUVELAND Hervé
RAVASSAUD Raymond
ROMAN Franco
SUDORRUSLAN Rachel

Absents excusés : CHEVALIER Michel, DESCHAMPS Jean-Guy, FERACCI Jean-Michel, GEORGEON Alain, ORTEGA Raphaël, ROSSO Patrick (DTN), VENET Gilles.

Absents non excusés : aucun

Membre de droit :

Ouverture de la séance par le Président à 17h10.

1- ALLOCUTION DU PRESIDENT

✓ Le Ministère des sports devrait accorder la délégation, pour la discipline du Wushu, à la fédération. Cette décision fait suite à des échanges entre le Ministère, le CNOSF et la Confédération française des arts martiaux et sports de combats.

Cette décision va amener un afflux de nouveaux licenciés au sein de la fédération. Il est à rappeler que 6 000 licenciés de la fédération pratiquent déjà le Wushu.

Aujourd'hui, la FFKDA se présente auprès du Ministère en tant que fédération multidisciplinaire.

✓ Le président, accompagné du DTN, ont été reçus par le Secrétaire d'Etat aux sports, Thierry Braillard. A cette occasion, ils ont eu la possibilité de lui présenter le développement de notre fédération.

Ils ont été, à ce titre, interrogé sur la discipline du MMA.

Il en ressort qu'il convient de séparer la pratique de cette discipline de sa présentation commerciale développée aux Etats-Unis, avec des combats en cages.

Dans tous les cas, il semble plus opportun d'encadrer cette discipline que de laisser s'amplifier le développement sauvage de cette dernière. Il faut actuellement attendre que les mentalités évoluent sur cette question.

✓ La discipline du full-contact, pour laquelle aucune délégation n'a été accordée depuis 2013, a connu dernièrement plusieurs rebondissements.

La FFSCDA n'a pas obtenu son renouvellement de la délégation et la FFFCK a perdu son agrément à la suite notamment de plusieurs manquements administratifs.

Il semble que le Ministère soit en attente et en réflexion sur le devenir de la délégation pour cette discipline.

2- ADOPTION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 MARS 2014

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité le procès verbal du conseil d'administration du 28 mars 2014.

3- CALENDRIERS

La présentation du nouveau calendrier pour la saison 2014/2015 est réalisée.

De nouvelles compétitions vont être mises en place, dont notamment les opens au sein des comités départementaux et des ligues. Ces compétitions ont pour objectif d'accroître le développement et l'animation dans chacun de ces territoires.

Après discussion, il est décidé que les dates de ces compétitions devaient être modulables, et non fixes comme dans le projet initial.

4- COLLOQUE DE RENTREE DES PRESIDENTS DE LIGUES ET DE COMITES DEPARTEMENTAUX

La présentation de l'ordre du jour du séminaire, ainsi que son déroulé sont effectués. Il convient de rappeler que la veille, une réunion du Conseil d'administration est prévue au Centre national d'entraînement.

5- ACTUALITE INTERNATIONALE

✓ Pendant les Championnats du monde de Brème se tiendra l'élection des 16 membres du Conseil d'administration de la WKF, à laquelle le Président est candidat. L'élection du Président de la WKF aura quant-à elle lieu en 2016.

✓ Le système du *vidéo replay* sera désormais présent lors les manifestations internationales. Ce système présente de nombreux avantages.

✓ Lors de précédentes éditions des Championnats du monde, les présidents de ligue y étaient invités. Pour cette édition, les membres du Conseil d'administration de la fédération seront également invités, sur la base d'un forfait avec des billets d'entrée.

6- COTISATION FEDERALE

Il semble nécessaire de proposer à l'assemblée générale la mise en place d'une cotisation fédérale d'environ 250 € qui sera à destination des ligues et comités départementaux. En effet, la gestion actuelle amène quelques difficultés, avec des procédures en conciliation devant le CNOSF et contentieuses devant le Tribunal Administratif.

Dans le cadre de cette réflexion, il faudra également s'interroger sur l'encaissement par la fédération de cette cotisation, qui sera, bien évidemment, immédiatement redistribuée aux organismes territoriaux.

7- DECOUPAGE GEOGRAPHIQUE

Concernant la question du découpage géographique, il faut rester très prudent et attendre que le projet devienne définitif. Il est certain que ce découpage verra le jour même si plusieurs modifications risquent d'intervenir.

Lorsque ce découpage sera entériné, la fédération se verra dans l'obligation de le respecter. Toutefois, le découpage interne, que l'on peut qualifier de technique, pourra s'adapter en fonction de nos besoins.

La mise en place de ces grandes régions va également modifier la gouvernance fédérale, avec une plus grande implication au sein de ces dernières.

8- SITUATION FINANCIERE

✓ Un large récapitulatif des événements principaux relatifs au bilan est présenté. Il en ressort que le montant du chiffre d'affaires « licence » est de 7 840 263,50 €, au 6 juin 2014. Une hausse de 5 000 licences est estimée pour cette saison.

Quelques dépassements de budget ont été constatés et il faudra essayer d'être davantage vigilant la saison prochaine. En contre partie, il y a également des recettes non prévues, telle que la hausse de licence évoquée précédemment.

La prévision du résultat définitif se situe entre 50 000 et 90 000 €.

✓ Concernant la trésorerie, des évaluations ont été faites aussi bien sur les recettes que les dépenses. Ainsi, au 31 août on estime avoir un solde positif de 100 000 €.

✓ La fédération va se doter d'un système de note de frais en ligne. A ce titre, la société *Carla Maestro* a réalisé un audit et une formation a déjà été dispensée aux salariés du service comptabilité.

L'objectif est une mise en place au mois de septembre, mais ce délai dépend uniquement de nos banques qui doivent au préalable mettre en place une interface.

9- ORGANISATION DES CHAMPIONNATS D'EUROPE 2016 ET DES CHAMPIONNATS D'EUROPE DES REGIONS EN 2015

✓ Du fait de travaux prévus dans l'enceinte du stade Pierre de Coubertin, les Championnats d'Europe des régions se dérouleront finalement à la halle Carpentier. Pour cette compétition, il convient de préciser que le pays organisateur peut engager le nombre d'équipe qu'il souhaite.

✓ Le Championnat d'Europe 2016 sera finalement organisé à l'Arena de Montpellier. Il s'agit d'une salle de 9 000 places qui se trouve à proximité de l'aéroport.

Cette solution procure à la fédération beaucoup d'avantages. Cette enceinte étant neuve, il n'y a pas d'aménagement à prévoir, ni de travaux. Le coût de la location de la salle est largement inférieur à celui du POPB et la restauration est moins chère. De plus, un centre de vacances à proximité peut accueillir l'ensemble des athlètes.

Les collectivités publiques locales sont également plus intéressées par l'organisation de cet événement à Montpellier.

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le projet d'organiser les Championnats d'Europe de 2016 à Montpellier.

10- RAPPORT SUR LES ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS ET LE KRAV MAGA

✓ Pour les compétitions AMV il sera utile d'améliorer la logistique à l'avenir.

Il est aussi dommage que la fédération internationale ne soit pas plus réactive sur certains problèmes.

✓ Dans le cadre du développement de la discipline du krav maga, une compétition supplémentaire devrait être mise en place, à savoir une coupe de France.

11- LICENCES ET PASSEPORTS DE LA SAISON 2014/2015

✓ Les nouveaux passeports ont commencé à être distribués. Cette action est un peu précipitée car il aurait été préférable qu'une information soit adressée préalablement.

En effet, ce passeport a connu quelques modifications avec la disparition du timbre licence et la mise en place d'un overlay pour coller la photographie.

Celui-ci est valable 8 année consécutives.

✓ Les nouvelles licences présentent des visuels différents en fonction de la discipline pratiquée. Elles ne sont pas personnalisées et seront envoyées vierges aux clubs. Suite à la prise de licences par le club, des timbres seront envoyés aux clubs et seront à coller sur la licence.

Un système d'attestation individuelle va également être mis en place.

12- PROGRAMME DES COMPETITIONS

Il est important de préciser qu'aujourd'hui tout le monde peut s'inscrire en ligne lors des compétitions, peu importe le logiciel utilisé (Wyniwyg ou Artimédia).

13- SITE INTERNET

Le nouveau site internet devrait être livré en septembre 2014. Une newsletter sera mise en place, avec également un système de géolocalisation.

De plus, ce site sera à disposition des ligues et comités départementaux, qui bénéficieront là d'un outil moderne offert par la fédération.

14- ARBITRAGE

Les règles applicables en France vont désormais s'appliquer au niveau de la fédération mondiale.

Concernant les tenues, les nouveaux costumes seront obligatoires l'année prochaine et ce afin d'uniformiser les tenues des arbitres.

15- QUESTIONS DIVERSES

✓ En information, il faut noter que la saison prochaine la cérémonie des vœux aura lieu à Montpellier, ce qui nous permettra là encore de réduire les coûts liés à l'organisation.

✓ Lors de sa réunion du 17 mai 2013, notre Conseil d'administration s'est prononcé favorablement pour la vente des placements à risques réalisés auprès de la société Barclays, à partir du moment où le capital pouvait être récupéré. A toute fin utile, il convient de rappeler que ces placements ont été faits sans aucune autorisation, et qu'ils sont interdits pour une association.

Actuellement, nous avons la possibilité de retrouver notre placement car l'indice de référence est haut.

Cette proposition est soumise au vote du conseil d'administration.

Vote de cette proposition :

- contre : 0
- abstention : 0
- pour : unanimité

✓ Une autre information est communiquée : les european masters games d'octobre 2015 se dérouleront à Nice. La discipline du karaté est au programme.

✓ Pour rappel, la saison prochaine, les stages des experts seront réalisés dans les comités départementaux, comme annoncé lors de notre dernière réunion.

✓ Le séminaire des secrétaires de ligue sera de nouveau organisé par la fédération. Une information sera prochainement adressée. Les dates prévisionnelles sont le 9 et 10 octobre, sous réserve de la finalisation du calendrier.

✓ Les membres du Conseil d'administration ont en leur possession le dossier relatif au contentieux avec la société *Print Platinum*. Une explication leur est donnée concernant l'arrêt des paiements envers cette société.

✓ Autre information : le bureau exécutif a décidé de poursuivre disciplinairement M. Gaubard.

✓ Monsieur Francisco MARTINEZ fait part des problèmes que rencontrent certains clubs quant-aux remboursements lors des compétitions.

Réponse : ce problème devra être traité par la commission financière.

✓ Madame Bernardina LAURENCE indique que l'absentéisme aux compétitions pose un réel problème pour les organisateurs et notamment sur la convocation des arbitres qui sont régulièrement en surnombre.

✓ Monsieur Francisco MARTINEZ se demande s'il est possible de mettre en place des passages de grades spécifiques pour les arbitres ?

Réponse : il convient de réaliser une proposition auprès de la CSDGE.

✓ Monsieur Michel BUI précise que le chiffre d'affaire de la boutique fédérale est en hausse de +79%.

✓ Monsieur Franck CHEREAU demande ce qu'il en est de l'achat de l'espace vide ?

Réponse : lors de l'AG des copropriétaires il a manqué le quorum pour se prononcer sur cette question.

Aucune autre question diverse n'étant formulée, la réunion du comité directeur s'est terminée à 21h15.

Le Président
Francis DIDIER



Le Secrétaire Général
Alcino ALVES PIRES

